

LES

Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL
ET
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

61^e Année — N^o 2



FÉVRIER 1935

REDACTION ET ADMINISTRATION :

Au Mont Saint-Michel (Manche)

Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel. — Téléph. 5.

Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42. Rennes.

ABONNEMENTS

FRANCE :
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent
de Janvier.

ÉTRANGER :
Un an : 7 francs.

Imp. Fr. Simon, Rennes

MEMENTO DU ZÉLATEUR DE SAINT MICHEL

Adresser toute la correspondance à M. le Directeur des *Annales*,
au Mont Saint-Michel (Manche)

Messes. — 12 francs. — **Archiconfrérie** : Donner nom et prénoms ; Offrande facultative. — **Neuvaines** : Offrande facultative. — **Lampes** : 10 fr. pour 9 jours. — **Gierges** : 0 fr. 75, 1 fr. 50, 3 fr. — **Consécration des petits enfants** : donner nom et prénom. Offrande : 2 fr., 3 fr. ou 6 fr. — **Ex-voto** : Offrande pour le vestiaire de l'église, de préférence, ou la propagande. Consulter avant d'offrir. — **Annales** : 5 fr. par an pour la France ; 7 fr. pour l'Étranger.

Toute lettre qui comporte une réponse doit être accompagnée d'un timbre.

I — **Chapelots de saint Michel** : cocotine 1 fr. 25, 3 fr. 50 et 4 fr. 25 l'unité franco. — *Imitation pierres fines* : 5 fr. et 8 fr. 50 l'unité, franco. — **Chaîne argent** : Prix variables.

Demandier les prix et indiquer la couleur des pierres.

II — **Médailles** : Aluminium, 1 fr. 25, 1 fr. 50, 2 francs la douzaine franco. — **Métal patiné, artistiques** : 1 franc, 2 francs, 3 fr., 5 fr., l'unité franco. — **Argent patiné, artistiques** : 3 fr. 50, 4 fr. 50, 6 fr. 50, 8 fr. 50, 10 fr. 50, 12 fr. 50, l'unité franco.

III. — **Statuettes de saint Michel en métal** : Argentées, sans socle : 5 fr. 50 (5 cm.) ; 6 fr. 50 (7 cm.) ; 18 francs (10 cm.). — **Sur socle** : 10 fr. (5 cm.) ; 15 francs (7 cm.) ; 29 francs (10 cm.). — **Statuettes artistiques** : argentées ou bronzées fin, sans socle : 55 et 58 francs (15 cm.) ; 115 et 125 fr. (25 cm.). — **Sur socle** : 70 et 75 francs (15 cm.) ; 130 et 140 fr. (25 cm.). — *Le port du colis postal en plus.*

IV. — **Images de saint Michel** : noir, 1 fr. la douzaine franco ; couleurs, 2 fr. la douzaine franco. — **Images Apparition de saint Michel**. — **Images de Notre-Dame du Mont-Tombe** (Vierge noire), 3 fr. la douzaine franco. — **Photogravure "Imperet"**, 32 x 24, 1 fr. franco. — **Images diverses de saint Michel**, en héliogravure ou photogravure, artistiques, d'après les maîtres de la sculpture et de la peinture. Envoi d'échantillons sur demande contre timbre de 0 fr. 50 pour réponse.

V — **Litanies de saint Michel** : 3 fr. le cent franco. — **Consécration** (nationale et personnelle) : 5 fr. le cent franco. — **Exorcisme** contre Satan et les Anges rebelles, composé par Léon XIII. 0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco en français ou en latin. — **Tract Le Démon**, 0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.)

VI. — **Quis ut Deus**. Chant du pèlerin au Mont Saint-Michel. Partition chant et orgue : 6 fr. 50 franco. — **A saint Michel**. Cantique de G. BERNARD, couronné au concours de composition de Tourcoing, 1919. Partition, chant et orgue : 5 fr. 50 ; partie de chant seul : 1 fr. 25 franco. — **A saint Michel**. Cantate de Marcel LAURENT. Partition, chant et orgue : 3 fr. 30 franco ; chant seul : 0 fr. 65 l'unité franco. — **La France à saint Michel**, par TISSOTIN, paroles et musique, 3 fr. la douz. franco. — "Saint Michel, à votre puissance" et "O toi qui triomphas", deux cantiques (airs connus), paroles seules, sur la même feuille : 2 fr. le cent franco.

VII. — **Scapulaires de saint Michel** : 1 fr. 25 l'unité franco.

CE TARIF ANNULE LES PRÉCÉDENTS

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE : *L'Action catholique* (E. C.) (p. 17) ; *Les pays Baltes et Scandinaves* (E. C.) (p. 20). — MEMENTO (p. 21). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Protecteurs* (p. 23) ; *Associés* (p. 23) ; *Consécrations* (p. 23) ; *Pour les vases sacrés* (p. 24). — *Pour notre belle verrière* (E. COUILLARD) (p. 25). — LES ANGES ET NOUS DANS L'APOCALYPSE : *Avec les Anges* (E. C.) (p. 31). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL : *La Croix de Jérusalem* (GINGATZ) (p. 35). — ECHOS ET NOUVELLES : *Premier : le Mont Saint-Michel* (p. 38) ; *La brume qui noie* (p. 39) ; *Saint Michel de Madingou* ; (p. 39). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 40).

POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE

(Du 15 au 23 Février)

I

L'ACTION CATHOLIQUE

IL faut donc insister, puisque telle est la volonté du Saint Père. *L'Apostolat de la Prière* a reçu de Lui cette nouvelle consigne : l'Action catholique. Car il y tient, dit-il, comme à la « prunelle de son œil ».

S'en étonner serait avouer que l'on n'y comprend rien. Et pourtant, combien encore se déclarent surpris de cette « nouveauté ». Comme si saint Paul n'avait pas eu ses auxiliaires... et ses zélatrices même ! Comme si Notre-Seigneur n'avait pas envoyé devant Lui, deux à

deux, ses soixante-douze disciples, bons laïques assurément, dont la mission était de préparer les voies à l'Évangile!

Or, voici que cela recommence, sans avoir, à vrai dire, jamais cessé.

C'est que la situation est à peu près la même, aujourd'hui, qu'aux premiers siècles du christianisme. Que voyons-nous? Sans sortir des pays de la vieille Europe: en face d'une masse énorme matérialisée, paganisée, une poignée de chrétiens convaincus, agissants. D'une part, une civilisation décadente qui a perdu tout contact avec le Christ et son Église; d'autre part, des fidèles du Christ et de l'Église qui ont reçu mission de convertir leurs frères.

« Convertir leurs frères? » — Oui. Car tout chrétien confirmé est investi de cette mission et muni de grâces adaptées pour la remplir. L'apostolat est l'une de ses obligations, la plus impérieuse peut-être. Les dons du Saint-Esprit enrichissent sans doute, mais engagent à la diffusion, au rayonnement, à l'action catholique.

Car l'action catholique est cette chose très simple, qui tend à un but très clair: la participation des laïques à l'apostolat de la hiérarchie. Autrement dit, elle est le « monnayage et l'application des fruits de la Rédemption » (1). Jésus-Christ est mort pour ces ouvriers déchristianisés, pour ces paysans retombés dans l'indifférence, pour ces païens d'Europe et de tous autres pays. Allez, confirmés du signe de sa croix, allez porter à ces âmes malheureuses le bienfait de votre foi conquérante.

(1) Mgr Richaud, évêque auxiliaire de Versailles.

Comment? « Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres du monde industriel et commerçant seront des industriels et des commerçants. C'est Pie XI qui l'affirme dans son Encyclique *Quadragesimo anno*. On peut poursuivre l'énumération: « Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des paysans sont des paysans; les premiers apôtres des étudiants, des étudiants, etc., etc... ».

Bref, il s'agit de christianiser les masses par des militants de chaque profession... A qui donc fait appel l'Action catholique? A tous et à chacun. Mais, hélas! hélas! si tous sont appelés, combien seront élus?

Car il faut entendre l'appel d'abord. Et cela suppose déjà assez de foi et d'amour du Christ et des âmes. Il faut se laisser former ensuite; car on aurait tort de se lancer tête baissée sur le bloc païen, sans préparation, sans armes ni bagages. Il faut enfin agir de concert, sous la direction de la hiérarchie divinement constituée.

En pratique, les membres de l'Association Catholique de la Jeunesse française, de la Fédération Nationale Catholique, de la Ligue Féminine d'Action Catholique française, etc..., n'ont qu'à suivre le programme de leur groupement, sous la direction des Evêques, pour répondre à l'appel du Souverain Pontife. E. C.

II

LES PAYS BALTES ET SCANDINAVES

Nous avons prié, le mois dernier, pour le retour à l'unité de l'Église. Et donc nous avons prié pour nos frères séparés de la Scandinavie et des pays Baltes. Continuons.

La Réforme luthérienne porta à ces populations, alors si catholiques, des coups décisifs, dès le xvi^e siècle. Le catholicisme, disparu totalement, ne devait réapparaître que deux siècles plus tard. Aujourd'hui encore ses conquêtes sont extrêmement modestes.

En Suède, la loi n'autorisa les conversions qu'en 1873. Sur 6 millions d'habitants, 4.000 catholiques seulement répartis en 10 paroisses, avec 21 prêtres, dont 5 Suédois.

En Norvège, liberté du culte dès 1843 ; mais pays vaste, difficile à évangéliser. 3.000 catholiques, 42 prêtres, dont 5 Norvégiens.

C'est en 1920 seulement — après son indépendance — que la Finlande a pu avoir son premier Vicariat apostolique. 1.700 catholiques en 4 paroisses ; 8 prêtres, dont 2 Finlandais.

L'Islande (liberté de conscience rétablie en 1874) ne compte que 300 catholiques et 5 prêtres, dont un Islandais. Les îles Féroë, l'an dernier, se bornaient à 4 catéchumènes !

Le Danemark s'est ouvert plus largement à l'évangélisation catholique. Présentement, sur une population totale de 3.500.000, il y a environ 25.000 catholiques, répartis en 40 stations ayant 90 prêtres, dont 20 Danois.

Ces chiffres donnent à penser combien le protestantisme est profondément enraciné en ces pays, où la civilisation moderne est très avancée, mais où la liberté des mœurs ne l'est pas moins. En outre, les Scandinaves considèrent l'Eglise comme une institution humaine, une secte d'étrangers, dont le chef, le Pape, ne leur inspire qu'une sorte de haine irréfléchie. L'indifférence enfin et le scepticisme matérialiste ont envahi un grand

nombre d'âmes, que les choses de la foi n'intéressent aucunement.

Le missionnaire doit donc pénétrer tout d'abord l'âme scandinave — et ce n'est pas facile — pour ensuite anéantir ses préjugés. Il lui faut beaucoup de doigté et de patience. Enfin il a le souci de créer où il passe un milieu catholique, qui soit un élément de préservation en même temps qu'un foyer d'attraction.

L'évangélisation des pays Baltes et Scandinaves requiert de la part des Associés de saint Michel prières et sacrifices.

E. C.

Memento

MESSES. — *Chaque lundi de Février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.*

Samedi 2 Février, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des Œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de saint Michel (et à 7 heures, autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée : 5, 12, 19, 26, 28 Février ; 5, 12, 19, 26, 29 Mars.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN FÉVRIER. — *1^o Jour au choix pendant la Neuvaine générale ou dans les huit jours suivants. Même indulgence — aux mêmes conditions — pour toute autre neuvaine. — 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel.*

Conditions ordinaires.

Pendant toute la durée du Jubilé de la Rédemption,

*

ces indulgences sont applicables seulement aux âmes du Purgatoire.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE DE MARS. — *Intention principale* : La morale chrétienne dans le mariage. — *Intention missionnaire* : Les Arméniens et les Assyriens.

PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE,

PARRAINS ET MARRAINES,

Avez-vous songé à consacrer vos petits enfants, vos filleuls, à Notre-Dame des Anges et à saint Michel ?

Sachez que l'Ennemi de l'humain lignage poursuit de sa haine ces petits — qui sont les frères des Anges.

Défendez-les.

Consacrez-les au plus tôt.

(Voyez page 2 de la Couverture du présent numéro).

Zélateurs, zélatrices de saint Michel, suggérez l'idée de la consécration des petits enfants. On l'accueillera avec faveur.



La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — Ont été admis au nombre des Protecteurs des Œuvres du Mont Saint-Michel (100 fr. versés en une seule fois) : M. Antonio et Mme Martha Falconi (2^e versement) ; M. Letellier.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Décembre 1934 au 15 Janvier 1935 : 303 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 Décembre 1934 au 15 Janvier 1935 : 94 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Colette Charbonnier (Trémont) ; Christiane Poupard (Vihiers) ; Pierre de Sécillon de Kerfur (Guérande) ; Chantal Brocard (Paris) ; Ginette Marie ; Michel Macaret ; Jean Trochain (Cerfontaine) ; Renelle Odez ; Marie-Madeleine Champault (Etréaupont) ; Serge Berteaux (Sommeron) ; Pierrette Fontenelle (Froidesties) ; Antoinette Cholet ; Bernard Lefebvre (Hirson) ; Marie Viéville ; Michel Lefebvre (La Flamengrie) ; Elie et Gabrielle Castanier (Les Vans) ; Marthe Mayneres (Ponteilla) ; Claude Chevillotte (Ploudalmézeau) ; Pierre et Jeanne Jouhandon (Robaston) ; Jacqueline Servais ; Jeanne Dhanis (Boussu) ; Marie-Antoinette Maurin (Alba) ; Anne-Marie et Gérard Duverger ; Maurice Patin ; Claudette Desporte (Roanne) ; Odile Raquin (Lyon) ; Françoise Cornetto ; Claude Jacquin ; Michel et Yves Harrault (Montpellier) ; Henri Gélis (La Vernède) ; Liliane Faës (Valenciennes) ; Louise Têtu ; J. M. Rodrigue Alaric (Ottawa) ; Hubert Pommeret (Bordeaux) ; Michel Etchegoyen (Saint-Jean de Luz) ; Michel de Verdun (Aucey) ; Monique Bertrand (Paris) ; Madeleine Ferry ; Marie-Thérèse et Gérard Petitcolas (Xeulley) ; Marie-Thérèse Pallegois ; Yvonne Terrand ; Odette Merre (Vitteaux) ; Jeannine Brasseur (Valenciennes) ; Roland de Nanteuil (Ploujean) ; Marc Lecarpentier (Saint-Joseph des Mielles) ; Alfred Despré

(*Liernais*) ; Simone Herbert ; Pierre Fatias (*Le Mans*) ; Colette Bourguignon (*Châlons-sur-Marne*) ; Michel Clavelin (*Colombe*) ; Emmanuel Gauthier (*Neuville-les-Voissey*) ; Michelle Guillaume ; Marguerite Lorrain (*Courcelles-Chaussy*) ; Joseph Bébé (*Montréal*) ; Josette Pascot (*Perpignan*) ; Christian Hurlot (*Egletons*) ; Guy Camberton ; Bernard Montagne ; André Leconte ; André Lhullier (*Quettreville-sur-Sienne*) ; Paule Razat (*Nailloux*) ; Christian Ferville (*Seicheprey*) ; Gilbert Deport ; Guy, Bernard et Pierre Hébert ; Gérard Bazire ; Marie Leroy ; Michel Jacques ; Suzanne Binet ; Janine Villedieu (*Bayeux*) ; Clotilde Lacoste ; Marie-Madeleine et Germaine Vidalenc ; Hélène et Geneviève Laval ; Jeannine Raymond (*Aurillac*) ; Joseph et Fernand Denion (*Ligné*) ; Marie Pernot (*Paris*) ; Albert Bail (*Fairvieu-Mass*) ; Marie Bornet ; Pierrette Perrin (*Montargis*) ; Marie-Paule Libor (*Saint-Lô*) ; Geneviève, Anne-Marie, Elisabeth et Bernard Gundolff (*Paris*) ; Marie-Thérèse Geldhof (*Bruges*).

POUR LES VASES SACRÉS. — « Je me sépare aujourd'hui de la montre en or de mon cher papa. Je vous l'envoie pour qu'elle entre dans les vases sacrés. C'est un cadeau de peu de valeur ; mais pour moi il est d'importance, car cette montre m'est précieuse par les souvenirs qui s'y rattachent. Je sais que vous le comprenez... » — M. M.

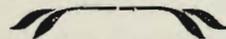
Oui, Madame, nous le comprenons. Merci! Que saint Michel introduise dans l'éternelle Lumière votre cher défunt ; et qu'il exauce vos prières, que nous faisons nôtres!

C'EST LE MOMENT...

de répandre à profusion...

LA PRIÈRE A SAINT MICHEL POUR LA FRANCE,
que nous venons de rééditer.

Demandez-la à nos Bureaux : 0 fr. 50 la douzaine ; 3 fr. le cent ; 25 fr. le mille, franco.



Pour notre belle Verrière

S. V. P.



ÉTAIT au cours de l'été 1933. Un soir, j'eus la surprise de trouver dans le tronc de l'église paroissiale..., vous savez... ce tronc S. O. S. qui accoste Madame Jacquet..., un billet de cinq francs épingle à un petit carré de papier, sur lequel je lus :

« POURQUOI CES AFFREUX VITRAUX DANS CETTE CHARMANTE PETITE ÉGLISE ? »

N'est-ce pas qu'en termes... galants, cette chose était dite et l'invite prestement faite — par le passant anonyme — à abolir ces prétendus vitraux, aussi laids que prétentieux ?

Du coup je cessai de les regarder, pour n'avoir plus à endurer le remords de les avoir si longtemps supportés.

Après tout, me soufflait l'autre..., que Paresse on nomme..., est-ce ta faute ? Tu les as vus en place, toujours, depuis trente ans. Affreux tu les supportas, affreux tu les laisseras...

Mais non ! Ce n'était pas possible.

*
**

Certain jour de l'été de 1934, une dame qui visitait — comme tous les gens « bien » — notre chère petite église, soupirait tout haut devant moi, qu'elle ne voyait pas et qui l'entendais :

« MON DIEU ! QUE C'EST DONC HORRIBLE ! »

Et elle levait les yeux, pour les abaisser aussitôt, dans la direction de la fenêtre à meneau qui fait face à la porte principale, juste au-dessus du mausolée de Dame Jaquet.

Manifestement, cette dame en voulait à « la mort de saint Joseph », peinture sur verre du XIX^e siècle, agrandissement en couleurs — et quelles couleurs ! — et démarquage authentique de je ne sais quelle image d'un Bouasse, jeune ou vieux. Une fadaise, d'une banalité et d'une audace !...

— Madame, vous avez parlé assez haut pour que j'entende sans le vouloir. J'ai donc le droit d'intervenir. Ayez la bonté de passer à la sacristie.

— Oh ! monsieur le curé, pardonnez-moi.

— Volontiers... Mais...

— Je vous suis, monsieur le curé.

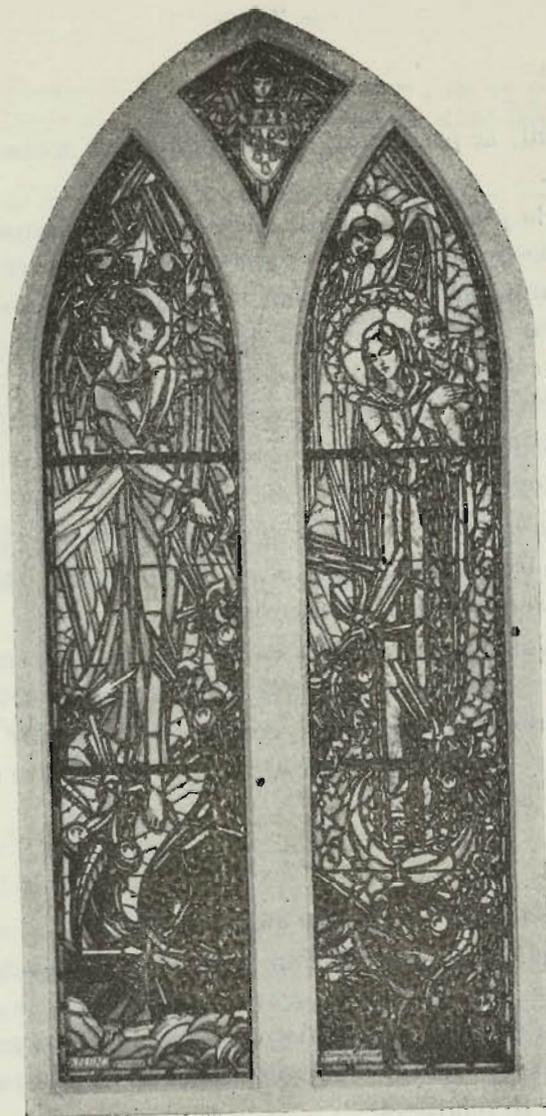
Et je montrai à l'inconnue, artiste modeste, mais très avertie des choses de l'art et douée d'un goût manifestement affiné, très sûr..., la maquette reçue, le matin même, du maître-verrier Antoine Bessac, de Grenoble.

— Qu'en pensez-vous, madame ?

— Ceci ? Mais c'est très beau ; c'est parfait. Tout y est : dessin, coloris, expression, facture... Alors ? Ce serait pour remplacer l'horreur en question ?

— Précisément, madame. Mais... seulement quand j'aurai obtenu deux choses : d'abord, les approbations de mon Evêque et de la Commission des Monuments historiques ; ensuite, les fonds...

— Oh ! bravo ! Ça ne tardera plus guère. Car, vous savez, monsieur le curé : les approbations, vous les aurez. Quant aux fonds, ils viendront. Vous n'avez qu'à les demander à vos amis. Je vous souhaite bonne chance.



Reproduction interdite.

NOTRE BELLE VERRIERE... (1)

(1) ... Qui sera exécutée dans les studios d'art Antoine Bessac, maître-verrier à GRENOBLE, d'après les cartons originaux de G. BONVIN-RENAU, dessinateur Paris.

*
**

A demi, la prédiction de l'inconnue est doré et déjà réalisée.

Avec le plus bienveillant empressement, Monseigneur a béni le projet, que la Commission des Beaux-Arts a daigné approuver. Plus que cela, en haut lieu — je veux dire : de Coutances et de Paris (Palais-Royal) — on me presse de hâter l'exécution de ce travail, qui est de nature, on l'affirme, à compléter fort heureusement la restauration des deux nefs de notre église.

Pas moyen de reculer...

J'obéis donc, et d'autant plus volontiers que le sujet choisi cadre admirablement avec le jubilé de la Rédemption qui sera clos à Pâques prochaines.

Nous voulons que cette « belle verrière » — véritable mosaïque de verres antiques, comme elles devraient l'être toutes sans exception, sous peine de mentir à leur définition — soit un mémorial du XIX^e centenaire de nos sublimes mystères.

*
**

— Mais quel est donc le sujet choisi ?

— Voici. Nous citerons tout simplement l'Apocalypse. On jugera ensuite par la gravure ci-jointe si le grand artiste qu'est M. BONVIN-RENAUX a saisi exactement et traduit selon les règles de son art la scène centrale du Livre des Révélations.

Puis il parut dans le ciel un grand signe : une femme revêtue du soleil, la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête. Elle était enceinte, et elle criait, dans le travail et les douleurs de l'enfantement.

Un autre signe parut encore dans le ciel : tout à coup on vit un grand dragon rouge, ayant sept têtes et dix

cornes, et sur ses têtes, sept diadèmes ; de sa queue, il entraînait le tiers des étoiles du ciel, et il les jeta sur la terre.

Puis le dragon se dressa devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer son enfant, dès qu'elle l'aurait mis au monde. Or, elle donna le jour à un enfant mâle, qui doit gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer ; et son enfant fut enlevé auprès de Dieu et auprès de son trône...

Et il y eut un combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon ; et le dragon et ses anges combattaient ; mais ils ne purent vaincre, et leur place même ne se trouva plus dans le ciel. Et il fut précipité, le grand dragon, le serpent ancien, celui qui est appelé le diable et Satan, le séducteur de toute la terre, il fut précipité sur la terre et ses anges furent précipités avec lui...

Quand le dragon se vit précipité sur la terre, il poursuivit la femme qui avait mis au monde l'enfant mâle...
(APOCALYPSE, XII, 1-13.)

*
**

Faut-il donc faire l'exégèse de ce texte ? Nous y reviendrons ailleurs, à loisir.

On a compris :

La Femme qui nous enfante à Dieu c'est l'Eglise. Le Dragon rouge, qui ne le reconnaît ? Michel et ses anges combattent le Dragon. Et la victoire, finalement, reste à l'Eglise et à son Christ..., à nous, Christ total.

C'est, présentée en un raccourci dramatique, toute l'économie de la Rédemption ; et c'est toute notre histoire.

Ne pensez-vous pas que cette scène, supérieurement traitée, sera bien à sa place, tout près de l'autel de saint Michel ?

C'est elle que l'œil embrassera tout d'abord, en entrant dans l'église. Je la vois :

A toute heure du jour, avec des effets variés, comme elle flamboie la puissante scène apocalyptique ! Et comme elle parle à l'âme du pèlerin, du touriste même, dont elle saisit et captive l'attention !...

*
**

Conclusion...

En pleine crise, nous voulons rendre à saint Michel, à l'Eglise, au Christ, ce lumineux témoignage.

Cet acte de foi et de confiance dans l'assistance victorieuse — plus que cela : dans la primauté — des Saints Anges et de leur Chef dans la mêlée présente qui est, avant tout, bataille d'esprits..., nous demandons à nos Associés et Amis de tous les pays de le matérialiser en quelque sorte dans notre « belle verrière ».

A tous je tends la main.

— Quelle somme ?...

— Ah !... vous comprenez : discrétion..., concurrence..., surenchère..., etc... Je n'ai pas le droit de parler.

Mon choix est fait ; et j'entends que l'on ne m'assassine pas d'inutiles propositions.

Un point est acquis : quand la somme voulue sera atteinte, j'écrirai : « La souscription est close... Regrets !... » Et je retournerai le mandat. C'est convenu... Mais je n'en suis pas là...

Je rappelle que le Compte Chèques postaux du Directeur des *Annales* est Rennes 4-42.

E. COUILLARD,
DIRECTEUR DE L'ARCHICONFRÉRIE
DE SAINT MICHEL.



Les Anges et Nous dans l'Apocalypse¹

II. — Avec les Anges

Les réflexions que voici trouveraient place, plus avantageusement peut-être, au terme de l'étude que nous avons entreprise. Cependant il y a quelques bonnes raisons qui nous incitent à les soumettre dès maintenant à nos lecteurs. N'éclaireront-elles opportunément notre marche à travers les visions de l'Apocalypse ? Nous l'avons pensé.

L'APOCALYPSE est essentiellement le livre de la confiance chrétienne.

Cette confiance collective s'appuie tout d'abord, nous en sommes d'accord, sur les splendeurs de la Cité céleste et la certitude du triomphe promis à l'Eglise de Jésus-Christ.

Mais, il n'est pas moins doux de penser que se réalisent pour chacun de nous en particulier, s'il le veut et dans la mesure où il le veut, les engagements de Jésus à son égard.

A celui qui vaincra, je lui donnerai à manger de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de Dieu...

Celui qui vaincra ne recevra aucun dommage de la seconde mort.

A celui qui vaincra, je lui donnerai de la manne cachée ; et je lui donnerai une pierre blanche, et sur cette pierre est écrit un nom nouveau, que personne ne connaît, si ce n'est celui qui le reçoit...

A celui qui vaincra et qui gardera jusqu'à la fin mes œuvres, je lui donnerai pouvoir sur les nations...

Celui qui vaincra sera ainsi revêtu de vêtements blancs ; je n'effacerai point son nom du livre de la vie,

(1) Voir les *Annales* de Janvier 1935.

et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges...

Celui qui vaincra, j'en ferai une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus ; et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem, qui descend du ciel d'auprès de mon Dieu, et mon nom nouveau...

Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi aussi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône. » (II, 7, 11, 17, 26 ; III, 5, 12, 21.)

Ainsi se terminent les sept Lettres aux sept Eglises d'Asie.

Qu'on veuille bien considérer encore, sous le même angle, la description de la « Jérusalem nouvelle, vêtue comme une nouvelle mariée parée pour son époux », et dire si elles sont assez consolantes pour nous tous, ces paroles qu'une « voix forte » adresse à la terre :

Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes : il habitera avec eux, et ils seront son peuple ; et lui-même il sera le Dieu avec eux, il sera leur Dieu. Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu. » (XXI, 2-4.)

On sait qu'il y a au chap. VII, 14-17, une description parallèle. Vraiment, à supporter les « premières choses », le chrétien est grandement encouragé par la promesse de la « seconde vie » : visions, splendeurs, jouissances incomparables, qui suffiraient à fortifier les âmes, jusqu'au martyr inclusivement.

**

Mais ne serait-il pas encore souverainement bon de savoir que dans les luttes présentes, si pénibles parfois, contre les puissances du mal, nous sommes assistés — et de quelle manière ! — par les puissances du bien ?

Or, c'est le grand réconfort que nous procure l'Apocalypse. Aucun de nos Saints Livres ne met en évidence avec autant d'éclat cette vérité que les effectifs humains dans les armées de l'Eglise sont doublés par les recrues angéliques. Et c'est encore trop peu dire peut-être.

Entendons bien cette doctrine (1).

Les Anges ne font point partie, au même titre que les hommes, de l'Eglise militante : comme nous ils participent à la vie divine, il est vrai ; mais ils ne la reçoivent pas, semble-t-il, de Jésus et de sa croix.

Néanmoins, dans le ciel se forme et se complète de jour en jour, une seule et unique Eglise de tous ceux qui vivent pareillement de la vie des Enfants de Dieu. Et de ce royaume des « Saints du Très-Haut », dont parle Daniel (VII, 18), les Anges font certainement partie, au même titre que les hommes.

Mais sachons que dès maintenant, ici-bas, ils entrent dans la composition de la société chrétienne, royaume du Christ acquis sur la croix. Voici par quel détour.

**

S'ils n'ont pas été rachetés par la croix de Jésus, les Anges lui doivent néanmoins et sans conteste un ministère qui suffirait à les ennoblir. « Ne sont-ils pas tous, dit saint Paul, des esprits au service de Dieu, envoyés comme serviteurs pour le bien de ceux qui doivent recevoir l'héritage du salut ? » (HEBR., I, 14.)

« Au service de Dieu... » pour notre « bien », c'est-à-dire pour notre salut. Tels les Anges.

De ce fait, ils se rangent nécessairement sous le sceptre et l'influence du Christ, seul médiateur de la nouvelle économie de la grâce. De même que Jésus « a dépouillé les principautés et les puissances [du mal], et les a livrées hardiment en spectacle, en triomphant d'elles par la croix » (COLOSS., II, 15), de même il a enrôlé à son service, dans les rangs de son armée qui est celle du bien et du salut, les principautés et les puissances angéliques demeurées fidèles.

Les Anges sont assumés et incorporés dans le royaume du Christ, qui est l'Eglise, au titre « d'esprits au service ». Comme des soldats d'une autre nationalité qui servent au compte d'un

(1) Le Père M. J. Congar, O. P., l'a exposée naguère dans un remarquable article de la *Vie spirituelle* (1^{er} oct. 1933), intitulé *Sur les Saints Anges*. Nous en emprunterons, çà et là, les termes mêmes, pour être plus sûr de ne pas en trahir la pensée.

pays étranger, ils font partie de l'armée, pour la lutte commune, sous le même unique chef.

Donc, conclut saint Thomas, les Anges font partie avec nous du corps mystique du Christ.

..

Ils sont nos frères dans l'ordre surnaturel : des frères aînés qui ont combattu avant nous et qui ont repris du service, en quelque sorte, pour nous aider à vaincre.

Ils savent la merveilleuse beauté et l'inestimable prix d'une âme en état de grâce. Nous en sommes, hélas ! très communément, beaucoup moins instruits. « Ce que nous serons un jour n'a pas encore été manifesté. » (I. JEAN, III, 2). Du moins pas à nos yeux. « Nous savons [seulement] qu'au temps de cette manifestation nous serons semblables à Lui » (= à Dieu.) (*Id., ibid.*). Le rôle des Anges, qui savent, eux, notre immense valeur et notre magnifique destinée, sera d'abord de veiller sur ce trésor et de le défendre contre les démons ravisseurs.

Puis, ils servent et adorent Dieu *en nous*. Et ceci est d'une importance souveraine.

Relisons le texte de saint Matthieu (XVIII, 10). « Je vous déclare, dit Jésus, que leurs Anges [de ces petits], dans les cieux contemplent constamment la face de mon Père qui est dans les cieux. »

De cette parole, S. S. Pie X donnait, un jour, ce commentaire : « Les Anges des enfants, sans jamais être distraits par leur sollicitude de la vision bienheureuse de Dieu qu'ils voient face à face dans son éternelle lumière, le retrouvent encore dans l'âme des enfants, où il se reflète, comme dans un miroir de pureté et de candeur. » Or nous sommes invités par le Maître — sous peine de ne pas entrer dans le royaume des cieux — à devenir comme de petits enfants.

(A suivre.)

E. C.



Chronique du Mont Saint-Michel

LA CROIX DE JÉRUSALEM

PARMI les pèlerins de 1933 et 1934, je crois pouvoir affirmer que quelques-uns seulement se sont aperçus que la Croix de Jérusalem avait été remplacée par une autre croix qui est, il est vrai, et sera toujours la Croix de Jérusalem, tout en s'en distinguant nettement et formellement.

Quel est ce mystère ?

Voici. La grande croix de bois donnait, depuis plusieurs mois déjà, des signes non équivoques de ruine imminente. Ce fut même, il me semble, par une sorte de miracle que dans les mois de l'été 1932 elle ne s'affaissa point, écrasant — quelle catastrophe ! — les petits groupes d'orphelins et d'orphelines, les patronages, les troupes scoutes, qui piqueniquaient ou campaient à son ombre paisiblement, sans défiance.

Une décision s'imposait. La croix fut donc abattue avec le respect voulu, le 16 novembre 1932, à 14 heures. Bien entendu, le Christ « en bronze doré » avait été au préalable détaché et mis en lieu sûr.

Le 2 février suivant, une croix absolument pareille était plantée au même lieu, à la même place. Seuls, les motifs décoratifs qui ornaient la précédente croix n'avaient pas été reproduits. Car on n'avait aucune bonne raison de les reproduire.

Mais comme nous tenions à garder de la Croix de Jérusalem tout ce qui avait échappé à la morsure du temps, dans une bille de ce bon chêne de Bretagne, parfaitement saine, nous avons pu débiter une petite croix qui a été appliquée sur la grande.

Moyennant quoi nous pouvons dire en vérité que nous sommes encore et toujours devant la Croix de Jérusalem. Et il reste encore assez du bois béni et vénéré — que nous conservons précieusement — pour décorer la croix qui remplacera dans X... années la croix de 1933, qui est celle du jubilé de la Rédemption.

Stat Cruz dum voluitur orbis.

Quant au Christ, il a reçu une nouvelle dorure, dont l'éclat, un peu trop vif, s'atténuera assez vite, nous l'espérons, sous la caresse brutale de la brume hivernale et de l'air salin. Au Mont Saint-Michel la « patine du temps » est autre chose qu'une métaphore. Laissons faire le temps.

**

Saisissons l'occasion qui s'offre de retracer l'histoire de la Croix disparue, si intimement mêlée aux destinées du Mont.

Le 9 juillet 1889, sous la présidence de Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches, en présence d'une foule qui pouvait être de huit à dix mille personnes, fut plantée la Croix, dite de Jérusalem, parce que, quelques semaines plus tôt, elle avait été portée aux Lieux Saints par les pèlerins de Notre-Dame de Salut. « Offerte et travaillée par les vaillants ouvriers de la ville de Nantes », elle revenait « tout embaumée des parfums de la foi et de la piété et toute ruisselante des grâces célestes puisées en abondance aux différentes stations du chemin de la croix. »

Ajoutons que par son élégance elle se distinguait de ses pareilles, rapportées précédemment par les Pèlerinages de Pénitence et plantées à Lourdes, à Montmartre, etc... La hauteur était de 6 m. 40 ; son envergure, de 3 mètres. En haut et aux extrémités des bras, des hermines de Bretagne ; en bas, les armes de la ville de Nantes, avec la devise : *In te spero, Domine*. Au centre du croisillon, un *Agnus Dei* triomphant.

La cérémonie de la plantation de la Croix de Jérusalem est une grande date, qui figure dans nos annales montoises entre celle du couronnement de saint Michel (3 juillet 1877) et celle de la rentrée dans sa Basilique (28 septembre 1922).

La veille de la fête, procession aux flambeaux. Toute la nuit, veillée sainte. Dans la matinée du 9 juillet, procession mémorable de la croix, messe pontificale en plein air, au pied de la Merveille. N'oublions pas que depuis tantôt trois ans déjà, la Basilique abbatiale est fermée au culte. A l'Évangile, « magnifique improvisation » de Mgr Jourdan de la Passardière, qui, avec un à-propos souvent cité, prend pour texte, sous la pluie qui noie l'immense auditoire : *Aquæ multæ non poterunt extinguere caritatem* (1).

(1) L'abondance de l'averse n'éteindra pas votre charité.

Après-midi, une éclaircie d'une demi-heure. Et voici que, plantée sur le haut mur qui sépare l'Esplanade d'un jardin en terrasse, converti en 1908 en cour de récréation pour les enfants de l'école communale, la Croix de Jérusalem étend ses deux grands bras sur la foule qui l'acclame, chantant sans fin ses *Parce* et ses *Miserere*.

« Il ne manquait plus qu'une voix éloquente, lisons-nous dans la *Semaine Religieuse* (1), pour célébrer ce monument de l'amour d'un Dieu. Mgr de Coutances l'a fait aux applaudissements de la foule d'élite qui était suspendue à ses lèvres, oubliant que la pluie tombait à torrents. »

Ah ! ces cérémonies de plein air, nous en avons connu tous les charmes... Il y en avait de réels, mais assez divers.

..

Tout aussitôt, si nous en croyons la chronique, les pèlerins entourèrent la Croix d'un « culte particulier ».

Sous l'empire de quelles considérations les successeurs du Père Robert furent-ils amenés à la déplacer ? Craignirent-ils pour la solidité du mur que l'aiglon devait mettre à rude épreuve ? Pensèrent-ils que les intempéries auraient vite raison de ce bois exposé à toutes leurs rigueurs ? Jugèrent-ils qu'il entrerait avantageusement dans le nouvel ensemble décoratif qu'ils avaient imaginé ?

Toujours est-il que le 5 juillet 1892, 15^e anniversaire du Couronnement, la procession se rend à l'esplanade pour la bénédiction du T. S. Sacrement et que l'on y voit la Croix de Jérusalem « abritée maintenant sous le pavillon de l'estrade ».

Mais le pavillon et l'estrade ne tardèrent pas à disparaître. En l'an 1900, l'esplanade elle-même était convertie en cour de récréation pour les élèves de l'École apostolique. Et la Croix était avancée, en bordure des Degrés, à l'angle du Chemin des Loges, face à la courtine Nord du Rempart.

« Elle est maintenant définitivement fixée, cette croix précieuse, écrivait le rédacteur des *Annales* (juillet 1900)... Elle est là, plantée sur le carrefour où passent et repassent touristes et pèlerins. »

Dieu protège la France ! lisait-on sur le piédestal de granit.

(1) Reproduite par les *Annales*.

Hélas ! le 29 septembre 1901, la communauté des Pères de Saint-Edme était dissoute, l'Ecole apostolique fermée.

A l'automne de 1907, un particulier qui en convoitait l'emplacement, acheta au liquidateur la Croix de Jérusalem, moyennant 548 francs. Le 19 janvier 1908, il consentit à la rétrocéder, à prix coûtant, à M. le Vicaire général Lepetit, déclaré adjudicataire du terrain.

Une année après, de nouveaux aménagements étaient imposés par les circonstances. Il s'agissait de préparer les grandes solennités du XII^e centenaire de la fondation du Mont Saint-Michel. Pour l'ouverture (16 octobre 1908), la Croix de Jérusalem était encore au « carrefour ». Mais on s'aperçut que dans le sanctuaire de plein air réorganisé elle avait sa place marquée à l'abri du grand mur, au pied duquel, voici deux ans passés, elle a achevé sa course.

Il nous suffira, en terminant, d'évoquer les fêtes inoubliables du Centenaire, qu'Elle présida, sous la tente pavoisée. D'autres suivirent, jusqu'à la Grande Guerre, et après...

Mais ceci est à peine entré dans l'Histoire...

GINGATZ.

ÉCHOS & NOUVELLES

Premier : Le Mont Saint-Michel.

En octobre 1934, un communiqué officiel nous apprenait que le produit du droit d'entrée dans les musées et monuments historiques appartenant à l'Etat et relevant des Beaux-Arts, au cours de 1933, avait été équivalent à celui de 1932. Les recettes les plus importantes ont été effectuées : au *Mont Saint-Michel*, 533.359 fr. ; au Musée du Louvre, 520.259 fr. ; au Château de Versailles, 380.708 fr. ; à l'Arc de Triomphe, 264.134 fr., etc...

Donc, premier : le Mont Saint-Michel..., et pour la première fois !

Gardera-t-il longtemps cette place d'honneur ?

On dit, et c'est très vraisemblable, que l'exercice 1934 marque un recul de 30.000 environ sur le chiffre des entrées de l'année précédente. Il est vrai que les autres musées et monuments ont dû avoir un sort pareil.

La brume qui noie.

Mercredi 9 janvier, une brume épaisse enveloppe, depuis la veille, le Mont Saint-Michel, Tombelaine, toute la Baie. Quand même, quatre coquetiers d'occasion s'aventurent sur la grève, à la recherche des coques. Leur pêche terminée, ils veulent regagner la terre. Impossible de s'orienter. Plus un seul point de repaire. Noyés dans la brume, les quatre hommes marchent pendant trois heures, sans pouvoir retrouver leur route. Finalement ils échouent à Tombelaine. Il était temps : la marée montante était sur leurs talons.

Les pêcheurs entendaient bien la cloche du Mont qui sonnait éperdument pour les guider, et aussi les appels répétés des braves cœurs que sont nos marins, toujours prêts à secourir les camarades en détresse... En vain. Il fallut passer la nuit sur le rocher, sans nourriture, sans feu. Transis de froid, mourant de faim, ils rallièrent le Mont le jeudi matin.

Saint Michel de Madingou.

Le Père Laisné est en France depuis plusieurs mois, pour soigner son foie, le pèvre. Il est charmant. Il est venu nous voir et prier saint Michel en son sanctuaire pour sa chère Mission. La statue de l'Archange, don de nos lecteurs, est arrivée à bon port ; elle a produit aussitôt son effet sur les braves chrétiens de Madingou, voire sur les païens eux-mêmes. — « Mais, ont dit ces grands enfants, pourquoi donc le diable est-il *noir* ? » Le Père procureur n'avait pas prévu cette réflexion, sans quoi il eût fait peindre le diable en blanc.

C'est juste, n'est-ce pas ? Les Noirs étaient avec raison vexés.

Le Père Laisné s'en est tiré comme il a pu. De retour au Congo il bâtera son église. Il y pense et demande qu'on y pense.

Adieux à nos Chers Défunts.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier « Bulletin ».

Calvados. — CAEN : Mme Marie de Saint Thomas *religieuse bénédictine* ; Mme Vve Philippe Dumont, née Joséphine Lechevalier. — **Haute-Garonne.** — TOULOUSE : M. Jean Cornet M. Armand Viguier ; M. Maurice Lasserre ; M. Gabriel Sabatié. — GARAT : M. Louis Ebelot. — **Gironde.** — BORDEAUX : M. Ponson du Ferrail. — **Hérault.** — CORNEILHAN : Mme Belloc-Fech, *zélatrice bien dévouée*. — COLOMBIERS : M. Auguste Jullian, *bienfaiteur*. — **Loire-Inférieure.** — NANTES : Mme Marie Jouin. — **Manche.** — LE TEILLEUL : M. le chanoine Ledos, *ancien curé dogen*. — SAINT-SÉBASTIEN-DE-RAIDS : M. l'abbé Picot, *curé*. — FLEURY : M. l'abbé Lefebvre, *curé*. — SOURDEVAL-LA-BARRE : M. l'abbé Lesénéchal, *prêtre habitué*. — LA LUCERNE D'OUTREMER : M. l'abbé Hébert, *curé*. — SAINT-LÔ : Sœur Céline, *religieuse du Bon Sauveur*. — AVRANCHES : Sœur Angélique, *religieuse de Notre-Dame du Mont Carmel*. — CHERBOURG : Sœur Marie Augustine, des *Sœurs de la Charité de Jésus et Marie*. — DUCEY : M. Louis Jean Lehout. — PONTORSON : M. Julien Faligot. — LES PAS : Mme Auffray, née Angèle Palluel. — MONTGOTHIER : Mme Vve Levavasseur née Marie Lebel. — JULLEY : Mme Félix Hulin. — SAINT-JEAN-DU-CORAIL : M. Pioline. — COUTANCES : Mlle Claire Néel. — BEAUVOIR : M. Louis Bedel. — **Meurthe et Moselle.** — NANCY : Mme L. Voirin. — **Meuse.** — DIEUE : M. Yvon Grimault. — **Moselle.** — SEREMANGE : Mme Vve Borthel. — **Nord.** — RAISMES : Mlle Marthe Jacob. — **Orne.** — LES YVETEAUX : M. l'abbé Besnard, *curé, pèlerin de Saint Michel*. — **Puy-de-Dôme.** — ROYAT : M. Henri Brun. — **Pyénées Orientales.** — PERPIGNAN : Mlle Hortense Fial. — **Haute Savoie.** — LA GIETTAZ : Mme Marie Bibollet-Ruche. — **Seine** — PARIS : M. Henri Corlouer ; M. Robert de Lanennais ; M. Lucien Gaudin. — **Seine-et-Marne.** — MEAUX : Mme Villeroy. — **Seine-Inférieure.** — LE HAVRE : Mme Elisabeth Lavergne. — **Tarn-et-Garonne.** — MONTAUBAN : M. D vid de Fits-James. — **Canada** — OTTAWA : R. P. Boufét ; R. P. Lecler ; M. l'abbé Bouthier ; Sœur Marie Banna ; Sœur sainte Perpétue ; M. Jean Baptiste Charlebois ; M. Arthur Street ; M. Stéphen Vallée ; M. Joseph Bénard ; M. Joseph Dabin ; M. Gaston Smith ; M. Ernest Parent ; M. Rodrigue Villeneuve ; Mme Rodrigue Villeneuve ; Mme Eugénie Berthiaume. — **Etats Unis d'Amérique.** — LA NOUVELLE ORLEANS : Mme Suzanne Mc Guire.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !*

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE FR. SIMON. RENNES.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^e.

Gabriel BLANC. — *Les Variations d'un futur anthropophage.* — 1 vol. in-12 de 250 pages. — Prix : 10 fr.

Ce recueil de 25 dialogues d'apologétique populaire fait partie de l'excellente collection « Je Sème » (A. Rosat, directeur). Et c'est déjà une garantie. Car n'entre pas qui veut dans la collection. — Puis, le nom de M. le chanoine Blanc, supérieur des Missionnaires de N.-D. de Provence, constituée à lui seul une recommandation de haute valeur. — Notre cher Nitou Apriori est en scène — toujours — avec son matériel fameux d'objections, sophismes, superstitions, etc... C'est un type trop répandu, hélas ! Et nous savons gré à M. le chanoine Blanc de ne le rabrouer que dans la mesure nécessaire et sans moquerie exaspérante, avec miséricorde plutôt ; mais aussi de lui servir des faits, des chiffres, des exposés philosophiques, théologiques, scientifiques, autant qu'il en faut — et pas plus — pour produire la lumière. Tout cela avec un humour de bon aloi, joyeusement, amicalement. Livre qui fait penser aux Conférences apologétiques de Mgr Gibier à Saint-Paterne d'Orléans, jadis, mais sur un mode, pour ainsi dire, renouvelé et mis à la portée du Français moyen d'aujourd'hui, sous une forme plus accessible encore.

E. C.

Pour l'Action catholique. — Contre le chômage intellectuel. Conditions des Prix Albert de Mun et Henri Bazire. Travaux désirés par le jury et les éditeurs. Appel aux écrivains et aux artistes. Plans, avis, adresses utiles, etc. — Un vol. de vi-206 p. — Prix : 10 fr.

En ce vi^e cahier du « Blé qui lève », le travailleur merveilleux, le prêtre magnifique qu'est l'abbé Rozat (de *Peuple de France et de la Famille laborieuse*), « sonne le ralliement des écrivains, des orateurs, des artistes », auxquels il suggère les meilleures méthodes pour instruire et édifier les masses populaires. Ce livre devrait être entre les mains des chefs de l'Action catholique, à tous les degrés. Nous le recommandons particulièrement aux prêtres qui ont à diriger des cercles d'études. Il y a là une mine incomparable de conseils judicieux et de plans, tout à fait « à la page ».

E. C.

LES MARÉES DANS LA BAIE DU MONT S^t-MICHEL

Du 16 Février au 15 Mars 1935.

DATES	ARRIVÉE au Mt St-Michel		PLEINES MERS				DATES	ARRIVÉE au Mt St-Michel		PLEINES MERS					
			matin		soir					matin		soir			
	h.	m.	h.	m. c.	h.	m.		m. c.	h.	m.	h.	m.	m. c.		
Février	h.	m.	h.	m.	h.	m.	m. c.	Mars	h.	m.	h.	m.	h.	m.	m. c.
16 S	4.	4 20	5 34	11 90	5.54	11.80	1 V	2 20	10.60	3 08	10.95		
17 D	4.35	4.50	6.13	12.4	6 29	12.35	2 S	2.20	2.45	3.45	11 50	4.23	11.75		
18 L	5.10	5.25	6 46	12 85	7 01	12 70	3 D	3.15	3 40	4 53	12.70	5 20	12 85		
19 M	5.40	5 55	7 16	13.05	7.30	12 90	4 L	4.05	4 30	5.45	13.65	6 10	13 65		
20 M	6.10	6.2	7 45	13.15	7 57	13	5 M	4 50	5.10	6.42	14 30	6 56	14.15		
21 J	6 35	6.50	8 12	13 15	8 20	12.90	6 M	5 30	5.50	7.05	14.65	7 36	14.40		
22 V	7.	7.10	8.37	13.	8.50	12 70	7 J	6 05	6.25	7.55	14 60	8.15	14.15		
23 S	7.25	7.40	9.03	12 70	9 16	12.35	8 V	6 40	7.	8.32	14 20	8.50	13.65		
24 D	7 55	8 10	9.30	12.20	9.44	11.80	9 S	7 15	7.35	9 06	13 40	9.23	12.90		
25 L	8.25	9.	10 01	11.50	10.20	11.15	10 D	7 55	8.20	9.41	12.45	9 59	11.95		
26 M	10 40	10.75	11.07	10.55	11 L	10.19	11 25	10.42	10.90		
27 M	11 43	10 20	12 M	11 08	10 25	11.46	10.15		
28 J	0.28	10 25	1.22	10 10	13 M	12.21	9.65		
...	14 J	1 29	9 95	2 27	9.75		
...	15 V	3 13	10.35	3 49	10.35		

LES PLUS BELLES MARÉES : 19, 20, 21, 22 février ; 4, 5, 6, 7, 8, 9 mars.

Observations. — L'heure indiquée en ce tableau est l'heure *solaire*. — Donc, pour avoir l'heure d'été, ajouter une heure. — L'arrivée de la mer au Mont Saint-Michel est calculée largement, *plus tôt que plus tard*. — L'heure que nous indiquons correspond à l'effet de mascaret sur le Couësnon, phénomène curieux que l'on peut observer de divers points des Remparts (de la Tour du Nord à la Tour Claudine) et surtout des Jardins de l'Abbaye (entrée dans le Grand Degré, à droite). — La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel par hauteurs de pleines mers : 13^m20 à 13^m40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.

Chemins de Fer Normands

LIGNE DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL

(Service d'hiver, par autobus sur route)

Départs de PONTORSON : 8 h. (mercredi seulement), 10 h. 55, 15 h. 40.

Départs du MONT SAINT-MICHEL : 8 h. 35 (mercredi seulem.), 12 h., 16 h.